

Matières recyclables

Papier et carton

- Journaux, circulaires, revues, feuilles, billets de loterie, enveloppes et sacs de papier
- Livres, catalogues, annuaires téléphoniques
- Boîtes d'oeufs, rouleaux et boîtes en carton
- Berlingots et cartons de lait, de crème et de jus à pignons
- Contenants aseptiques de type Tétra-Pak (contenants de vin, de jus, de bouillon, etc.)

Verre

- Bouteilles et pots en verre, peu importe la couleur

Métal

- Boîtes de conserve
- Assiettes et cannettes en aluminium
- Bouchons et couvercles de métal
- Contenants cartonnés avec un fond en métal

Plastique

- Sacs, pellicule d'emballage, couvercles et bouchons en plastique
- Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par ces symboles:



Avant de déposer vos items dans le bac de recyclage, suivez les étapes suivantes:

A Rincez-les afin d'éviter de souiller les autres items. Faites-le en même temps que vous lavez votre vaisselle afin d'économiser l'eau.

B Égouttez-les.

C Séparez le bouchon ou le couvercle du contenant.


Tous les items doivent être déposés en vrac dans le bac de recyclage. Les seules exceptions sont les sacs en plastique et les pellicules moulantes (ex: "Stretch n'seal"). Nettoyez-les et rassemblez-les tous à l'intérieur d'un sac en plastique transparent. N'utilisez pas de sacs d'épicerie en plastique, opaques ou noirs: ils sont automatiquement considérés comme des ordures et sont jetés dans la poubelle.

Matières acceptées à l'Écocentre de Saint-Alphonse

- Branches et résidus d'émondage;
- Arbre de Noël, gazon, feuilles mortes et autres résidus de jardin;
- Roc, béton, brique, asphalte;
- Métal, fer, aluminium, contenants de peintures vides;
- Objets inutilisables ou réutilisables: appareils électriques, électroménagers, meubles, vélos et jouets d'extérieur;
- Cartouches vides d'imprimante;
- Piles et batteries de véhicules;
- Résidus domestiques dangereux (RDD);
- Huiles usées et filtres à l'huile;
- Bonbonne de propane vide ou périmée;
- Pneus sans jantes dimension max. de 48.5 pouces;
- Lampes fluocompactes et les tubes fluorescents.

Attention aux indésirables!

Les items suivants sont souvent présents dans le bac bleu, mais ils n'y ont pas leur place.

- Feuillard (bandes de nylon servant à l'emballage aussi appelé "strapping")
- Débris de construction (bois, pvc, tuyaux, polyéthylène, etc.)
- Terre, roches, feuilles et branches d'arbres
- Jeux de lumière de Noël, fils électriques
- Toile bleue, de piscine et de trampoline
- Stores à lamelles (plastique ou métal)
- Vêtements, souliers et accessoires
- Matériel informatique et électrique
- Vaisselle, pyrex et porcelaine
- Cartouche d'imprimante
- Table et chaise de patio
- Boyau d'arrosage
- Carcasse animale
- Corde à linge
- Jouets
- Plastique sans symbole  ou identifié par celui-ci:



À conserver

Petit guide du recyclage



Recycler, c'est bien...
Bien recycler, c'est mieux!

Besoin d'aide?

Contactez-nous ou renseignez-vous auprès de votre municipalité.



MRC de Bonaventure
51, rue Notre-Dame
New Carlisle (Québec)
G0C 1Z0
Téléphone: 418-752-6601